

### **Jeudi 2 septembre 2021**

#### **Visites de rentrée dans les lycées de Bourgogne-Franche-Comté**

**Jeudi 2 septembre 2021, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que les élu.e.s régionaux, se rendent dans huit lycées pour marquer la rentrée scolaire 2021-2022.**

Ces visites sont l'occasion de présenter les nouveautés de cette rentrée, les divers investissements de la Région dans les établissements et les différents dispositifs pour les apprenants et leur famille.

Nouveaux locaux, équipements professionnels et numériques, restauration, projets en faveur du développement durable et de la transition énergétique : l'action de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans les lycées sera présentée dans sa diversité.

Parmi les engagements majeurs : le maintien des aides (tarification sociale pour la restauration et l'internet, transport scolaire régional gratuit et facilité...) et le nouveau dispositif de lutte contre la précarité numérique, sans oublier le plan de relance régional de 40 millions d'euros pour accélérer la transition énergétique dans les établissements.

---

#### **Sommaire**

- I. Les lycées : chiffres-clés
  - II. Covid 19 : prévenir et protéger
  - III. Des travaux de grande ampleur
  - IV. Action sociale : maintien des aides et nouveau dispositif de lutte contre la précarité numérique
  - V. Le plan de relance régional mobilisé pour la transition énergétique dans les lycées
  - VI. De nouveaux lauréats au label Restauration d'excellence
  - VII. Innover dans l'information sur les métiers et les formations
  - VIII. Jeudi 2 septembre : les visites de rentrée
-

## I. Les lycées : chiffres-clés

---

- 129 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,3 millions de m<sup>2</sup>
- Budget 2021 : 419 M€
- 2 820 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) ; 400 agents contractuels supplémentaires, 600 en période de "renfort Covid".
- Plus de 108 000 lycéens dont 87 000 dans les établissements publics
- 10 200 jeunes qui choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- Près de 16 000 lycéens sont hébergés dans les internats de la région
- 11 millions de repas servis par an (hors période Covid)
- Un parc informatique de plus de 40 000 ordinateurs
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 129 lycées, 219 collèges et 587 écoles de la région Bourgogne-Franche-Comté ; 257 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur.

## II. Covid 19 : prévenir et protéger

---

La Région reste vigilante sur l'évolution de la situation sanitaire en lien avec les autorités académiques et l'Agence Régionale de Santé. Elle met en œuvre des mesures de protection pour tous et mobilise un budget exceptionnel pour garantir la continuité du service public.

### ❖ **Mesures de protection pour l'ensemble de la communauté éducative**

- Équipement des agents en masques chirurgicaux (conçus et fabriqués en Bourgogne-Franche-Comté) : un stock de 450 000 masques est livré à la rentrée 2021-2022 (coût : 150 000 €)
- Achat de purificateurs d'air : la Région référence cet équipement dans sa centrale d'achat et subventionnera les lycées souhaitant équiper leurs espaces de restauration scolaire
- Achat de détecteurs de CO<sub>2</sub> : la Région référence cet équipement dans sa centrale d'achat et finance les acquisitions via une dotation d'équipements versée aux établissements.

### ❖ **Faciliter la continuité du service public de l'éducation**

- Augmentation des capacités de l'Environnement numérique de travail pour permettre la connexion simultanée de 75 000 usagers par jour en cas de travail à distance (coût supplémentaire : 62 000 €)
- Le remplacement des agents confinés pour permettre à la restauration scolaire de continuer à fonctionner.

## III. Des travaux de grande ampleur

---

### **Les principaux chantiers achevés à la rentrée 2021-2022 :**

- Côte-d'Or – Semur-en-Auxois, lycée Anna Judic : restructuration des bâtiments C D E (8,4 M€)
- Doubs – Besançon, lycée Louis Pasteur : restructuration du bâtiment Ducat (10,5 M€)

- Nièvre – Château-Chinon, lycée François Mitterrand : restructuration de la cuisine et du restaurant pédagogique (3,7 M€)
- Nièvre – Nevers, lycée Pierre Bérégovoy : reconstruction de l'externat (4,5 M€)
- Yonne – Sens, lycée Janot : restructuration du service de restauration / amélioration thermique des bâtiments (9 M€)
- Yonne – Venoy, lycée Terres de l'Yonne : transfert du CFA de Champignelles dans ses locaux provisoires sur le site du lycée avant installation définitive (750 000 €)

**Les principaux chantiers en cours ou qui débiteront à la rentrée 2021-2022 :**

- Côte-d'Or – Châtillon-sur-Seine, lycée La Barotte : reconstruction du restaurant scolaire, aménagement de l'ancienne demi-pension en internat et externat – 3,7 M€ ; et construction d'une chaufferie biomasse (2,2 M€, fonds européens FEDER)
- Côte-d'Or – Dijon, lycée polyvalent Les Marcs d'Or : amélioration thermique des bâtiments A et B (4,6 M€)
- Côte-d'Or – Dijon, lycée Le Castel : rénovation des bâtiments n° 12 "Administration-Externat", 14 "Externat" (10,3 M€)
- Nièvre – Château-Chinon, LEGTA du Morvan : rénovation des deux piscicultures (sites de Corancy et Vermenoux) et pose d'ombrières avec panneaux solaires (8,5 M€)
- Doubs – Besançon, lycée Jules Haag : restructuration demi-pension (6,8 M€)
- Doubs – Besançon, lycée Louis Pergaud : modernisation de l'internat filles (15,5 M€)
- Doubs – Morteau, lycée Edgar Faure : réaménagement site du haut, modernisation et extension des ateliers (21 M€)
- Jura – Poligny, ENIL NIO : restructuration et extension des locaux (8,2 M€)
- Jura – Poligny, lycée Friant : Poligny LPO Friant : modernisation des locaux du site des Oratoriens (11,3 M€)
- Jura – Dole, lycée Duhamel : modernisation restauration et augmentation capacité d'hébergement (12,8 M€)
- Haute-Saône – Gray, lycée Fertet : restructuration du bâtiment Boichut (17,8 M€)
- Haute-Saône – Lure, lycée Georges Colomb : nouveaux ateliers (13,9 M€)
- Saône-et-Loire – Louhans, lycée Henri Vincenot : réfection des toitures et des façades des bâtiments (2,4 M€)
- Saône-et-Loire – Chalon-sur-Saône, lycée Mathias : rénovation du gymnase et pose de panneaux solaires (2,9 M€)
- Saône-et-Loire – Cluny, lycée La Prat's : réhabilitation de l'internat (10,5 M€)
- Yonne – Auxerre, lycée Jacques Amyot : rénovation des façades et fenêtres des bâtiments B "Administration-Externat-Logements", H "Externat-Internat-Logements", I "Internat", J "Externat-Internat-Infirmier" et F "Externat-Restauration-Internat", ainsi que du portail de la cour d'Honneur et de la galerie (3,1 M€)
- Yonne – Avallon, lycée du Parc des Chaumes : restructuration demi-pension (8,2 M€)
- Yonne – Joigny : construction d'une chaufferie biomasse commune à l'EREA Jules Verne et au lycée Davier (3 M€)
- Territoire de Belfort – Belfort, lycée Raoul Follereau : rénovation thermique du bâtiment B2 externat (2 M €).

## IV. Action sociale : maintien des aides et nouveau dispositif de lutte contre la précarité numérique

---

### ❖ Maintien de la tarification sociale pour la restauration et l'internat

La Région accorde une **aide systématique à tous les boursiers et demi-pensionnaires**. Les familles perçoivent une aide unique, forfaitaire et annuelle, dont le montant est dégressif en fonction du niveau de bourse de l'élève.

Les familles de lycéens boursiers demi-pensionnaires perçoivent 100 € (échelons 1 à 3) ou 120 € (échelons 4 à 6). Ce montant s'élève à 150 € (échelons 1 et 2), 200 € (échelons 3 et 4) ou 250 € (échelons 5 et 6) pour les internes.

À noter : la Région met à disposition un **fonds social** de 350 000 € qui peut être mobilisé par les établissements pour répondre au cas par cas aux situations délicates des familles dont les enfants ne sont pas boursiers.

### ❖ Maintien du transport scolaire régional gratuit

La Région poursuit sa politique de gratuité des transports scolaires, pour les élèves ayants-droit, et dans tous les départements, excepté le Territoire de Belfort (\*). Ainsi, sur son réseau TER, ses 113 lignes régulières Mobigo et ses 3 300 circuits scolaires, **plus de 128 000 élèves sont transportés ou bénéficient d'une aide aux transports :**

- 5 000 élèves sur le réseau TER
- 12 000 sur les lignes régulières Mobigo
- 110 000 sur circuits scolaires
- 1 000 aides aux familles en l'absence de transports

Parmi ces élèves :

- 11 000 maternelles
- 26 000 primaires
- 52 000 collégiens
- 39 100 lycéens

Cette année encore, la procédure a été adaptée pour simplifier la vie aux familles ; grâce à une inscription en ligne facilitée avec paiement en ligne pour les duplicatas de carte, dispositifs de communication dématérialisés, et l'envoi des cartes ou abonnements directement au domicile des élèves.

La carte de transport scolaire connectée, présentée à chaque montée dans le car devant le valideur, renforce la sécurité des élèves transportés. Ce simple geste permet de disposer d'une liste nominative actualisée d'élèves à bord en cas d'incident et prévenir les familles de tous types d'évènements par l'envoi de SMS.

*(\*) Les territoires couverts par un réseau urbain ne sont pas concernés par cette mesure, ainsi que le Territoire de Belfort. Ces autorités organisatrices de la mobilité décident des tarifications applicables sur leurs réseaux de transports respectifs. Seuls les élèves « ayants-droit » répondant aux critères du règlement régional de leur territoire bénéficient de cette gratuité.*

## ❖ Maintien des aides pour les ressources pédagogiques et l'équipement professionnel

Pour les lycéens inscrits en **filières professionnelles**, la Région participe à la **prise en charge de tout ou partie du premier équipement professionnel**. Sont concernées : les sections industrielles, bâtiment, automobiles, hôtelières, sanitaires et sociales... La subvention allouée aux établissements permet aux familles de considérablement réduire leur participation financière.

La Région met également en place les mesures nécessaires pour que les **manuels scolaires** et les **ressources pédagogiques** en général restent **gratuits pour les familles**.

## ❖ Un nouveau dispositif d'équipement informatique individuel gratuit

La crise de la Covid-19 a exacerbé les inégalités dans l'accès au numérique entre les lycéens, notamment pour les familles qui n'avaient pas ou peu d'équipement informatique. Parallèlement à l'investissement dans le numérique pour les lycées et tous les lycéens (le budget consacré au numérique éducatif est de 10,2 M€), la Région a souhaité avoir une attention particulière à la précarité numérique qui touche certaines familles.

Pour cette rentrée 2021-2022, la Région Bourgogne-Franche-Comté met ainsi à disposition des lycées publics et privés 6 000 ordinateurs portables de prêt à destination des lycéens qui en auraient le plus besoin (de la seconde à la terminale et pour tous les niveaux de CAP).

Chaque établissement détermine, selon ses connaissances de la situation des familles et des besoins des élèves, les conditions d'attribution des équipements.

Ce dispositif, dont la mise en œuvre a mobilisé pour 2021-2022 un budget de 3 M€, bénéficie d'un financement à 80 % des fonds européens REACT-EU inscrits dans le cadre de la crise du Covid-19.

## V. **Le plan de relance régional mobilisé pour la transition énergétique dans les lycées**

---

La crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné une crise économique qui a fortement touché l'ensemble des acteurs économiques de la région Bourgogne-Franche-Comté : baisse de la production industrielle et de l'activité dans les services, hausse du nombre de demandeurs d'emploi, fragilisation de la situation économique des entreprises... Pour faire face à cette crise, la Région s'est engagée à soutenir les acteurs économiques par un plan de relance ambitieux visant à accompagner la reprise après ce choc majeur pour l'emploi et l'économie : le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR).

Une enveloppe de 435 millions d'euros de financement régional est dédiée au plan de relance, pour la mise en œuvre d'actions de court terme (jusqu'à 2023). **Un programme de 40 millions d'euros est consacré aux travaux dans les lycées**. Comme toutes les opérations retenues dans le PAIR, les actions qui bénéficient aux lycées doivent répondre à trois critères :

- Rapidité de mise en œuvre
- Maintien ou création d'emploi local
- Contribution à la transition énergétique et écologique

Par ces travaux, la Région soutient l'économie locale et renforce son action en faveur de la transition dans les établissements. Actuellement mis en œuvre, le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional se décline dans les lycées en trois volets :

### **1. Des petits travaux directement fléchés et suivis par les lycées, ciblés sur la transition énergétique (10 M€)**

Ces petits travaux permettent aux établissements de gérer en direct leurs besoins et le recours aux entreprises locales, assurant une rapidité d'exécution.

⇒ 9,8 M€ sur les 10 M€ votés ont été affectés en 2021.

### **2. Un plan de solarisation des toitures des lycées (20 M€)**

Les premiers travaux entrepris :

- 3000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles piscicultures de Corancy et Vermenoux pour le lycée agricole de Château-Chinon (LEGTA du Morvan) pour un coût supplémentaire de travaux de 1,2 M€
- Installation de panneaux solaires sur le gymnase du lycée Mathias de Chalon-sur-Saône pour un coût supplémentaire de 850 000 €
- Étude de faisabilité sur 28 toitures et sur le déploiement sur d'autres établissements

⇒ 4,5 M€ sur les 20 M€ votés ont été affectés en 2021.

### **3. Des subventions exceptionnelles allouées aux lycées qui s'engagent dans des projets d'amélioration de la performance énergétique du bâti ou de sécurisation des locaux (10 M€)**

Exemples d'interventions :

- Jura – Montmorot, lycée agricole Edgar Faure : rénovation du réseau de distribution de chauffage
- Jura – Dole, lycée Nodier : amélioration thermique du gymnase
- Doubs – Besançon, lycée Louis Pergaud : amélioration thermique du gymnase
- Doubs – Audincourt, lycée Nelson Mandela : remplacement de portes et fenêtres
- Nièvre – Plagny, lycée agricole Nevers-Cosne-Plagny : rénovation des serres horticoles et aménagement d'un système de récupération de l'eau de pluie
- Côte-d'Or – Dijon, lycée Hippolyte Fontaine : remplacement des menuiseries extérieures
- Côte-d'Or – Dijon, lycée Charles de Gaulle : création d'un abri vélos
- Territoire de Belfort – Belfort, lycée Gustave Courbet : création d'un abri vélos

⇒ 17,2 M€ sur les 20 M€ votés ont été affectés en 2021.

## **VI. De nouveaux lauréats au label Restauration d'excellence**

---

Initiée en 2019, la labellisation prend de l'ampleur. Huit nouveaux lycées sont reconnus pour leur « Restauration d'excellence » à la rentrée 2021-2022. Cette distinction récompense le travail des équipes de restauration des lycées dans la mise en œuvre d'une alimentation durable et de qualité. La labellisation concerne les établissements qui remplissent au moins 30 des 35 engagements de la « charte régionale qualité de la restauration scolaire durable et de proximité » 2018-2022. Cette charte promeut trois grands objectifs : la qualité gustative ; la qualité de service et la durabilité (lutte contre le gaspillage, valorisation des biodéchets).

Les huit nouveaux lycées distingués pour cette rentrée 2021-2022 :

- Lycée Mathias à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

- Lycée Louis Pergaud à Besançon (Doubs)
- Lycée agricole La Brosse, Terres de l'Yonne à Venoy (Yonne)
- Lycée des métiers du bois à Mouchard (Jura)
- Lycée Victor Bérard à Morez (Jura)
- Lycée agricole Mancy à Lons-le-Saunier (Jura)

## VII. Innover dans l'information sur les métiers et les formations

---

Coordinatrice du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) depuis 2014, la Région a vu ses compétences renforcées depuis 2018 avec sa nouvelle responsabilité dans la découverte des métiers et des formations pour les scolaires étudiants et apprentis.

La Région poursuit quatre ambitions :

- ⇒ Renouveler les approches pour présenter les métiers et les formations
- ⇒ Donner les mêmes chances à tous d'observer et d'expérimenter les métiers
- ⇒ Faciliter l'accès à l'information
- ⇒ Valoriser l'excellence des métiers et des gestes professionnels

### Les outils numériques se développent et se renforcent :

- Une nouvelle version du **portail CLEOR**, « Les clés de l'évolution et de l'orientation » pour faire découvrir à tous les métiers suivant les centres d'intérêt, les compétences ou l'expérience et être accompagné et mis en relation avec des informations régionales sur l'emploi, les recrutements et les formations :

<https://bourgogne-franche-comte.cleor.org>

- La mise à disposition via l'Environnement Numérique de Travail Eclat-BFC de la « **galerie de l'orientation** », qui rassemble les informations de l'ONISEP et de la Région sur les métiers et les compétences. Eclat-BFC étant utilisé par 530 établissements, tous niveaux confondus, ce sont 257 000 personnes (élèves, parents, enseignants) qui peuvent avoir accès à cet outil.
- Des **guides « Après la 3<sup>ème</sup> » et « Après le bac »** repensés, enrichis, dématérialisés et intégrés à la galerie de l'orientation
- Un **portail de l'orientation** renouvelé à l'automne 2021 :

<https://orientation-formation-emploi.org>

### L'accompagnement des équipes éducatives et des familles

- La participation aux **déplacements** des élèves, étudiants et apprentis organisés par les établissements pour se rendre sur des manifestations de découverte des métiers.
- L'organisation de **l'information des acteurs de l'orientation** pour mieux connaître l'actualité des secteurs d'activité (9 webinaires organisés en 2020-2021 : numérique, viticulture, aide-soignant, fibre optique, automobile, agriculture, transport-logistique, propreté, aide à domicile).
- La mise à disposition des enseignants d'une **offre de service dématérialisée** « À la découverte des métiers ». Une **enquête conduite auprès de 1 500 enseignants** de collèges et de lycées pour identifier leur besoins. Cette démarche donnera lieu en 2021-2022 à de

nouvelles propositions pour répondre à ces attentes, notamment concernant la connaissance des entreprises du territoire.

### **La mobilisation des entreprises et des acteurs économiques**

- Soutien aux organismes proposant d'expérimenter de **nouveaux outils ou ressources innovantes** pour renouveler l'approche sur l'information, l'immersion, la découverte des métiers, des filières et des formations (14 actions soutenues à ce jour en 2021).
- Concours régional « **Je filme le métier qui me plaît** ».
- La tournée régionale de l'**unité mobile « usine du futur 4.0 »** co-financée avec l'UIMM Franche-Comté et qui a permis à 69 collèges de Bourgogne-Franche-Comté de découvrir les métiers de l'industrie.
- La mise à disposition de **150 casques de réalité virtuelle** à destination des collèges et lycées pour permettre la découverte immersive à 360° de plus de 30 environnements professionnels (financés dans le cadre du PAIR à hauteur de 600 000 €).
- L'accompagnement de l'équipe régionale des jeunes aux **Olympiades des métiers (Worldskills)**.
- Les **séances de créativité** pour stimuler les réflexions des jeunes autour de la problématique de l'orientation et d'encourager la recherche collective d'initiatives innovantes : deux ateliers de créativité organisés en 2021 dont un avec des lycéens.

## **VIII. Jeudi 2 septembre : les visites de rentrée**

---

### **❖ La Présidente de Région en Saône-et-Loire et dans le Doubs**

À l'occasion de la rentrée, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, visite deux établissements :

#### **➤ En Saône-et-Loire :**

Accompagnée de Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon, de Michel Neugnot, premier vice-président et d'Océane Charret-Godard, vice-présidente de la Région en charge des lycées, de l'apprentissage, de l'orientation et de l'offre de formation, elle visite, **à 10h15, le lycée Mathias, 3 place Mathias à Chalon-sur-Saône.**

#### **➤ Dans le Doubs :**

Accompagnée de Jean-François Chanet, recteur de la région académique, chancelier des universités et d'Océane Charret-Godard, vice-présidente de la Région en charge des lycées, de l'apprentissage, de l'orientation et de l'offre de formation, elle visite, **à 15 heures, le lycée professionnel Jules Haag, 1 rue Labbé à Besançon.**

### **❖ Les déplacements des élus régionaux**

#### **➤ En Côte-d'Or :**

**Michel Neugnot**, premier vice-président de la Région, visite, à 15 heures, le lycée polyvalent Henry Moisan à Longchamp.

#### **➤ En Haute-Saône :**

**Loïc Niepceron**, conseiller régional de la Région Bourgogne-Franche-Comté, visite, à 14 heures, le lycée d'enseignement général et technologique agricole Étienne Munier (Vesoul Agrocampus), 16 rue Edouard Belin à Vesoul



➤ **Dans le Jura :**

**Willy Bourgeois** et **Sarah Persil**, vice-président.e.s de la Région, visitent, à 14 heures, l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté « La Moraine », 1 rue des Grandes Chantres à Crotenay.

➤ **Dans la Nièvre :**

**Isabelle Liron** et **Hicham Boujilat**, vice-président.e.s de la Région, visitent, à 15 heures, le lycée professionnel des métiers François Mitterrand, 1 rue Mendès France à Château-Chinon.

➤ **Dans le Territoire de Belfort :**

**Sandra Iannicelli**, vice-présidente de la Région, visite, à 14 heures, le lycée professionnel Denis Diderot, 1 rue le Rond d'Alembert à Bavilliers.

➤ **Dans l'Yonne :**

**Jamilah Habsaoui**, conseillère régionale, visite, à 14h30, le lycée polyvalent du Parc des Chaumes, 16 avenue du Parc des Chaumes à Avallon.